

CONSEIL GÉNÉRAL

1268 Burtigny

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général de Burtigny du mardi 11 décembre 2012 à 20h00 à la salle communale

1. Appel

Sur 47 conseillers, 27 sont présents, 11 excusés et 9 absents.

2. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2012

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, en tenant compte des deux corrections demandées.

3. Taxes au sac et Règlement communal sur la gestion des déchets

- a) Préavis de la municipalité n° 3/2012
- b) Rapport de la commission des finances

Suite à une discussion quant au caractère jugé précipité de l'introduction de la taxe aux sacs, les conseillers suivent la proposition de la commission des finances et votent comme suit :

- 1) Le règlement communal sur la gestion des déchets (annexe 1) est **accepté** avec 24 oui, 0 non et 2 abstentions.
- 2) La directive de calcul et d'encaissement de la taxe forfaitaire ainsi que des taxations des entreprises (annexe 2), et la directive communale relative à la gestion des déchets (annexe 4), après modification des prix selon le préavis et fixant la taxe forfaitaire individuelle à CHF 90.- et la taxe d'entreprise à CHF 200.-, sont **acceptées** avec 25 oui, 0 non et 1 abstention.
- 3) La directive concernant l'allègement de la taxe (annexe 3) est **acceptée** avec 25 oui, 0 non et 1 abstention.

Le règlement entre en fonction le 1^{er} janvier 2013 et annule automatiquement le règlement précédent.

5. Budget communal 2013

- a) Préavis de la municipalité n° 4/2012
- b) Rapport de la commission des finances

Sur recommandation de la commission des finances, qui espère que le budget 2013 affichant un déficit prévu de CHF 151'362.- s'avèrera pessimiste, les conseillers acceptent le budget 2013 avec 23 oui, 0 non et 3 abstentions.

6. Communications de la municipalité

- **Petite enfance** : Afin d'économiser des frais pour la commune, les parents sont encouragés à choisir un lieu d'accueil du RAT. Un regroupement avec les communes du haut est en cours d'étude.
- **Ecoles** : La procédure d'application de la LEO et de HARMOS est en cours et devrait se terminer jusqu'en 2015. Un horaire continu avec 45 minutes de pause à midi est envisagé.
- **Aînés** : Différentes activités sont proposées aux aînés : Madame Anne-Claude Rudig propose un repas chaque dernier vendredi du mois ; la municipalité prévoit organiser une sortie tous les deux ans ; Pro Senectute met à disposition un programme varié.
- **Conseil régional** : Le Programme des investissements régionaux (PIR) devra être voté avant juin 2013. Les montants par habitant à charge de notre commune sont en discussion.
- **PPA Village** : Une séance d'information est agendée au 24 janvier 2013. Le dossier sera mis à l'enquête du 15 janvier au 13 février 2013.
- **Déchets** : Rappel que les magasins reprennent les appareils ménagers usés. Autre possibilité : la « Bonne Combine » à Lausanne.
- **Forêts** : Monsieur Hauser informe qu'environ 1'000 m³ de bois vont être coupés. Une baisse de CHF 5.- à 7.-/m³ de bois coupé est annoncée.
- **Église** : Une attaque de cirons a été constatée et il s'agit d'y remédier rapidement. En outre, le chœur de l'église nécessite une rénovation ; la municipalité a fait appel à l'architecte cantonal des monuments historiques qui prépare une étude à ce sujet.
- **Loisirs** : Les buts de football ont été installés.
- **Routes** : Des réparations au battoir et à la zone artisanale (création de places de parc privées) sont prévues. Suite à la demande adressée au Service des routes pour sécuriser la route qui monte aux Tattettes, un STOP sera installé à la zone artisanale et la vitesse sera limitée à 50 km/h. En outre, le Service des routes prépare une étude sur la sécurité dans le village.
- **Conduites d'eau** : La conduite de la Pastorale a été réalisée.

- **Eclairage des fontaines** : Une discussion est lancée à ce sujet.
- **Chemin de l'église** : Des discussions sont en cours pour vendre le chemin (cour) aux propriétaires concernés, sans la partie descendant à l'ancienne STEP.

7. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle écrite n'est parvenue au bureau avant la séance.

Communication du président : les heures d'ouverture et de fermeture du bureau de vote vont être avancées d'une demi-heure, soit de 09h30 à 10h30, l'ultime délai pour déposer le matériel de vote dans la boîte aux lettres communale sera donc fixé à 10h30.

Les représentantes du GABU (groupe d'animation de Burtigny) remercient la commune pour son soutien du jumelage et présentent le tableau que les habitants de Pinay ont remis cette année à Burtigny. Burtigny avait également offert une peinture sur bois du village à Pinay, dont le peintre porte le même nom que celui de Pinay. La proposition est faite de pendre le tableau dans la grande salle.

La séance se termine à 22h15.

Le président
Paul Sergy

La secrétaire
Eliane Hofer